

DEC190852DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Anne Fagon, adjointe à la déléguée régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale de la délégation Bretagne & Pays de la Loire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC171380DAJ du 27 avril 2017 nommant Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne & Pays de la Loire ;

**Vu** la décision DEC190555DAJ du 15 février 2019 nommant Mme Anne Fagon, aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Bretagne & Pays de la Loire ;

**Vu** la décision DEC190647DR17 du 1er février 2019 portant nomination de Mme Valérie Roch aux fonctions de responsable du service ressources humaines de la délégation Bretagne et Pays de la Loire ;

**Vu** la décision DEC190648DR17 du 1er février 2019 portant nomination de Mme Edith Mazuet, aux fonctions de responsable de service adjointe du service ressources humaines de la délégation régionale Bretagne et Pays de la Loire ;

**Vu** la décision DEC140056DR17 du 8 janvier 2014 portant nomination de Mme Alexandra Schilliger aux fonctions de responsable du service des affaires générales de la délégation Bretagne - Pays de la Loire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne & Pays de la Loire, délégation est donnée à Mme Anne Fagon, ingénieure de recherche, adjointe à la Déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gabrielle Inguscio et de Mme Anne Fagon, délégation est donnée à Mme Valérie Roch, ingénieure de recherche, à Mme Edith Mazuet, ingénieure d'études et à Mme Alexandra Schilliger, ingénieure d'études, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 15 février 2019

La déléguée régionale

Gabrielle INGUSCIO